CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E83811** **VALABLE JUSQU'AU** **09/02/2027**

ÉDITÉ LE 10/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 9 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARBES 50964390400014

Siret : 509 643 904 00014

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 7148908

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78372145

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78372145

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : SARL BRS

5 RUE DE LA PALANQUE
Z.A. DE LA PALANQUE
65600 SEMEAC

Téléphone : 05 62 37 66 50 **Fax :**

Portable : 06 08 60 85 84

Responsabilité légale :
BROQUERE ALAIN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : patrick.ruflade@wanadoo.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 206 416 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	4	06/11/2025
4421	Structures métalliques	4	06/11/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/02/2026 11:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.